

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 06316

Numéro SIREN : 502 830 474

Nom ou dénomination : APRC GROUP

Ce dépôt a été enregistré le 28/12/2020 sous le numéro de dépôt B2020/046775

APRC GROUP

Société par actions simplifiée au capital de 1.005.000€
Siège social : 67 quai Charles de Gaulle (69006) LYON

502 830 474 RCS LYON

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Certifiés conformes
Monsieur Karim ABDELLAOUI
Le Président



Bilan Actif
Actif

Rubriques	Montant brut	Dépréciation	Montant net N	Montant net N-1
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	2 442	2 442	0	343
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	70 000		70 000	70 000
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	47 009	13 797	33 212	38 431
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
Autres participations	2 578 350		2 578 350	2 436 850
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	32 683		32 683	29 347
Actif immobilisé	2 730 483	16 239	2 714 245	2 574 970
Stocks de matières premières, d'approvisionnements				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stock de marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	18 045		18 045	480 308
Autres créances	2 494 020		2 494 020	510 162
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
<i>Dont actions propres</i>				
Disponibilités	117 373		117 373	331 745
Charges constatées d'avance	65 466		65 466	87 586
Actif circulant	2 694 903		2 694 903	1 409 801
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion (actif)				
TOTAL	5 425 386	16 239	5 409 148	3 984 772

Bilan Passif
Passif

Rubriques	Montant net N	Montant net N-1
Capital social ou individuel	1 005 000	1 005 000
<i>Dont versé</i>	1 005 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
<i>Dont écart d'équivalence</i>		
Réserve légale	100 500	100 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours		
Autres réserves	259 870	262 181
<i>Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants</i>		
Report à nouveau		(1 005 000)
RESULTAT DE L'EXERCICE	439 591	1 002 689
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Capitaux propres	1 804 962	1 365 370
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Provisions pour risques et charges		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	2 173 484	1 787 519
<i>Dont emprunts participatifs</i>		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	136 431	314 274
Dettes fiscales et sociales	499 063	504 849
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 290	4 102
Autres dettes	791 918	8 658
Produits constatés d'avance		
Dettes	3 604 186	2 619 402
Ecart de conversion (passif)		
TOTAL	5 409 148	3 984 772

Compte de Résultat

Rubriques	France	Export	Montant N	Montant N-1
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	2 599 540		2 599 540	3 932 000
Chiffre d'affaires net	2 599 540		2 599 540	3 932 000
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges			34 964	25 713
Autres produits			11	6
Produits d'exploitation			2 634 516	3 957 719
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variations de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			1 201 650	1 538 517
Impôts, taxes et versements assimilés			93 929	92 092
Salaires et traitements			1 649 450	1 646 242
Charges sociales			621 882	624 470
Dotations aux amortissements sur immobilisations			5 438	5 786
Dotations aux provisions immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			6	5
Charges d'exploitation			3 572 355	3 907 112
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(937 839)	50 607

Rubriques	France	Export	Montant N	Montant N-1
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participation			14 221	1 000 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				2 252
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Produits financiers			14 221	1 002 252
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			28 222	25 766
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Charges financières			28 222	25 766
RÉSULTAT FINANCIER			(14 001)	976 486
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS			(951 840)	1 027 092
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			1 547 902	
Produits exceptionnels sur opérations en capital			30 000	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Produits exceptionnels			1 577 902	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			900	1 953
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			724	2
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Charges exceptionnelles			1 624	1 954
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			1 576 278	(1 954)
Participation des salariés au résultat de l'entreprise				
Impôt sur les bénéfices			184 846	22 449
TOTAL DES PRODUITS			4 226 639	4 959 971
TOTAL DES CHARGES			3 787 048	3 957 282
BÉNÉFICE OU PERTE			439 591	1 002 689

Annexe aux comptes annuels
PREAMBULE

L'exercice social clos le **31/12/2019** a une durée de **12 mois**

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **5 409 147.69 €**

Le résultat net comptable est un bénéfice de **439 591.15 €**

Principes comptables, méthodes d'évaluation

(Code du commerce -articles 9 et 11 –Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983 – articles 7, 21, 24, début 24-1°, 24-2° et 24-3°)

A – Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

B – Méthodes d'évaluation de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1) Immobilisations financières

Les titres de participation ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. Ces titres ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

2) Variations des capitaux propres

Les capitaux propres au 31.12.2019 sont de 1 804 961.53 €. Soit les capitaux propres au 31.12.2018 augmentés du résultat 2019.

3) Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

4) Créances et dettes

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Elles ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

5) Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		85 420.44 €	

La dette actuarielle calculée au 31/12/2019 concernant les engagements de départ en retraite et majorée des charges sociales moyennes, s'élève à 85 420.44 €

Cette dette actuarielle est issue d'un calcul selon une méthode prospective retenant les postulats suivants :

- Tous les salariés ayant droits présents au 31/12/2019 ont été retenus dans le calcul.
- Age de départ à la retraite retenu : 62 ans.
- Tables de mortalité retenues : Tables 2010-2012 (Source Insee)
- Taux de rotation du personnel retenu : taux faible.
- Taux d'inflation retenu : 1.1 %
- Taux d'actualisation retenu : 1.57 %
- Taux moyen de charges sociales retenu : 45 %

6) Engagements donnés

Désignation	Donnés au 31.12.19
Garantie de bonne fin	9 953 863,00 €

7) Effectif moyen

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24- 22°)

Ventilation de l'effectif par catégories

Cadres :	11.8
Non cadres :	4.3
Total :	16.1

8) Identité de la société mère consolidant les comptes

SAS APRC GROUP – 67 Quai Charles de Gaulle – CS 50 112 - 69463 LYON cedex 06
 n° siret : 502 5830 474 00024

9) Prise de participation

Au cours de l'exercice, la société a souscrit une participation de 100% dans la société KSI ITALIA SRL pour 100 000 €

10) Cession de participation

Au cours de l'exercice, la société a cédé sa participation de 600 € détenue dans la société STL PV.

11) Evènement postérieur à la clôture

La crise sanitaire liée au coronavirus, qui sévit depuis mi-mars, aura un impact négatif en 2020 sur l'activité de la société et de ses filiales, du fait du ralentissement de certains chantiers en cours et de décalages du démarrage d'opérations nouvelles.

L'apparition de l'épidémie, intervenue postérieurement à la clôture de l'exercice, n'était pas prévisible au 31/12/2019. Les comptes annuels établis ne sont donc aucunement impactés par cet évènement et l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

Provisions Inscrites au Bilan

Provisions réglementées

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL				

Provisions pour risques et charges

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL				

Provisions pour dépréciation

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immobilisations financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL				

Etat des Echéances des Créances et Dettes

Etat des créances

Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	32 683		32 683
Total de l'actif immobilisé	32 683		32 683
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	18 045	18 045	
Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	700	700	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat – Impôts sur les bénéfices	406	406	
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée	150 097	150 097	
Etat – Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat – Divers			
Groupes et associés	781 974	781 974	
Débiteurs divers	1 560 842	1 560 842	
Total de l'actif circulant	2 512 065	2 512 065	
Charges constatées d'avance	65 466	65 466	32 683
TOTAL	2 610 213	2 577 231	32 683

Etat des dettes

Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des organismes de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	1 500 000		1 500 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	136 431	136 431		
Personnel et comptes rattachés	61 109	61 109		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	123 226	123 226		
Impôts sur les bénéfices	159 408	159 408		
Taxe sur la valeur ajoutée	111 977	111 977		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	43 344	43 344		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 290	3 290		
Groupe et associés	673 484	673 484		
Autres dettes	791 918	791 918		
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	3 604 186	2 104 186	1 500 000	

Charges à Payer
Montant des charges à payer inclus dans les postes de bilan suivants :

Rubriques	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	96 548
Dettes fiscales et sociales	112 195
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 290
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	6 869
TOTAL	218 902

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Immobilisations financières	
- Créances rattachées à des participations	
- Autres immobilisations financières	
Créances	
- Créances clients et comptes rattachés	
- Autres créances	
<i>dont avoirs à recevoir</i>	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
TOTAL	

Capital social

Composition du capital social					
Catégories de parts ou d'actions	En début d'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés Pendant L'exercice	A la clôture d'exercice	Valeur Nominale (Euros)
1 - Actions ordinaires	0			0	
2 - Actions amorties					
3 - Actions div. Prioritaire (sans droit de vote)					
4 - Actions préférentielles P1	100 000			100 000	1
5 - Actions préférentielles P2	905 000			905 000	1
5 - Parts sociales					
7 - Certificats d'investissements					
TOTAL	1 005 000			1 005 000	

Parts des bénéficiaires (ou des fondateurs)			
Catégories	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
1 - Actions ordinaires			
2 - Actions amorties			
3 - Actions div. Prioritaire (sans droit de vote)			
4 - Actions préférentielles P1	100 000	100 000	80%
5 - Actions préférentielles P2	905 000	905 000	20%
5 - Parts sociales			
7 - Certificats d'investissements			

Filiales et participations

Filiales			
Détail (Renseignements détaillés concernant les filiales)	Quote-part de capital détenue en pourcentage	Capitaux propres	Résultats du dernier exercice clos
A- Renseignements détaillés concernant les filiales et participations			
a) Filiales (Plus de 50% du capital détenu)			
APRC SAS	100 %	12 082 389	3 523 362
KSI SAS	60 %	119 679	66 740
KSI ITALIE SRL Première clôture 31-12-2020	100%	100 000	NA
b) Participations (10 à 50 % du capital détenu)			
SNTR LOGISTICS (*1)	49 %		
REDIMM SARL	25 %	21 457	2 508
AAI MEDITERRANEE Bilan au 31/12/2018	14 %	87 018	-7 209
MEDIA SPORT PROMOTION Bilan au 30/06/2019	7%	-209 225	-44 534

(*1) La société SPA STNR Logistics a été créée le 15 mai 2014 en partenariat avec l'entreprise publique économique algérienne, dénommée Société Nationale de Transport Routier.

Des divergences sont apparues en 2016 entre la direction générale de STNR LOGISTICS et le Conseil d'Administration.

Ces divergences concernent la valorisation des concessions accordées à STNR LOGISTICS par l'Etat Algérien.

Cette différence de point de vue a engendré un rejet par l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2015 lors de la séance du 21 décembre 2016.

Cette situation rend à ce jour impossible l'établissement de comptes pour cette filiale depuis 2015.

APRC GROUP a introduit en juillet 2016 une demande d'arbitrage international visant à réparer les conséquences du retard pris sans qu'il y ait de volonté d'APRC GROUP de se désengager du projet porté par la société SNTR Logistics.

Le jugement favorable rendu en juin 2019 nous a permis d'intégrer un produit à recevoir de 1 547 902 € à notre résultat exceptionnel.

Immobilisations

Augmentations

Rubriques	Valeur brute début d'exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions, apports, création, virements
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	73 892		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	45 145		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 566		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total des immobilisations corporelles	47 711		
Participations et mises en équivalence			
Autres participations	2 436 850		142 100
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	29 347		3 336
Total des immobilisations financières	2 466 197		145 436
TOTAL	2 587 799		145 436

Diminutions

Rubriques	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors-service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		1 450	72 442	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techniques et outillage industriel				
Installations générales, agencements et divers			45 145	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique et mobilier		702	1 864	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles		702	47 009	
Participations et mises en équivalence				
Autres participations		600	2 578 350	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			32 683	
Total des immobilisations financières		600	2 611 033	
TOTAL		2 752	2 730 483	

Amortissements

Situation et mouvements de l'exercice des amortissements techniques (ou venant en diminution de l'actif)

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	3 549	343	1 450	2 442
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions inst. générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Inst générales, agencements et divers	8 451	4 240		12 691
Matériel de transport				
Mat de bureau et informatique, mobilier	829	855	579	1 106
Emballages récupérables et divers				
Total immobilisations corporelles	9 280	5 096	579	13 797
TOTAL	12 829	5 438	2 029	16 239

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvement net amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnels	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Constructions installations gales							
Inst techniques et outill. indust.							
Inst gales, agencements et divers							
Matériel de transport							
Mat de bureau, infor. et mobilier							
Emballages récupérables et divers							
Total des ventilations immos.							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL GÉNÉRAL							
TOTAL DES DOTATIONS		TOTAL DES REPRISES			DOTATIONS - REPRISES		

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

APRC GROUP

Société par actions simplifiée au capital de 1.005.000€
Siège social : 67 quai Charles de Gaulle (69006) LYON

502 830 474 RCS LYON

AFFECTATION DU RESULTAT PROPOSEE ET ADOPTEE SANS MODIFICATION PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 10 JUILLET 2020

TROISIEME RESOLUTION ***Affectation du résultat***

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019, soit la somme de 439.591 €, comme suit :

- la somme de.....	402.000 €
à titre de dividende versé aux associés	
- le solde, soit la somme de	37.591€
au compte « autres réserves » ainsi porté de 870 € à 38.461 €	

Le dividende de 0,40 € par action serait mis en paiement à compter de la décision de ce jour et dans les délais légaux.

Par application de l'article 117 quater du Code Général des Impôts, cette distribution de dividendes sera soumise à un prélèvement au taux forfaitaire de 12,8 %.

Ce prélèvement est applicable à l'ensemble des revenus distribués, perçus par des personnes physiques fiscalement domiciliées en France et imposés à l'impôt sur le revenu.

Il sera liquidé sur le montant brut des revenus auxquels il s'applique.

Seules peuvent en être dispensées les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 € (contribuables soumis à imposition commune). En pareil cas, conformément à l'article 242 quater du CGI la demande de dispense aura dû être formulée, sous la responsabilité du contribuable, avant le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

Il est précisé que les contribuables pourront toutefois toujours opter, lors du dépôt de leur déclaration d'ensemble de revenu, de manière globale pour l'ensemble des revenus de capitaux mobiliers et des plus-values réalisés par leur foyer fiscal, pour le bénéfice de l'imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu lorsque ce dernier

leur est plus favorable, permettant notamment l'application d'un abattement de 40 % sur le montant brut du dividende perçu.

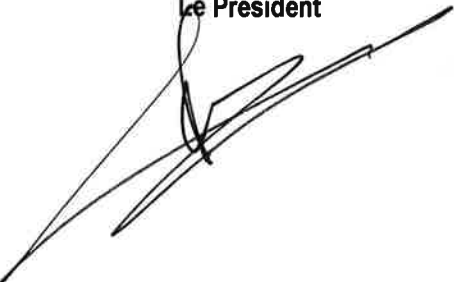
Il est enfin rappelé que le montant des prélèvements sociaux sur les revenus du patrimoine (CSG, CRDS, prélèvement de solidarité, prélèvement social et contribution additionnelle), exigible à raison de la présente distribution et dont le taux s'élève désormais à 17,2 % quel que soit le régime d'imposition choisi par le contribuable, sera prélevé à la source. Ces dernières dispositions s'appliquent néanmoins sous réserve de l'application des dispositions de l'article L 136-7 du code de la sécurité sociale.

L'Assemblée Générale constate, conformément à la loi, qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

En outre, l'Assemblée Générale prend acte que par décision du 17 février 2020, les associés ont décidé de procéder à une distribution de réserves d'un montant de 259.000 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Monsieur Karim ABDELLAOUI
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes, positioned below the printed name of the President.

GREFFE

APRC GROUP

SAS au capital de 1 005 000 €

**67 Quai Charles de Gaulle
69006 LYON**

R.C.S. LYON 502.830.474.

EXERCICE 2019

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

CABINET COGEPARC
Commissaire aux Comptes
12 Quai du Commerce
69336 LYON CEDEX 09

CABINET BOREL & ASSOCIES
Commissaire aux Comptes
17 Rue L. Guérin – Immeuble Odin
69626 VILLEURBANNE CEDEX

SAS APRC GROUP
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels
Exercice 31.12.2019

A l'Assemblée générale de la société APRC GROUP,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **APRC GROUP** relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le président le 30 Juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au COVID-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

• ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

• ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport et, notamment, nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points exposés dans la note relative aux filiales et participations et dans la note 11 relative à l'évènement postérieur à la clôture, de l'annexe des comptes annuels.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

.../...

SAS APRC GROUP
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels
Exercice 31.12.2019

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 30 Juin 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de Commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

.../...

SAS APRC GROUP
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels
Exercice 31.12.2019

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon et Villeurbanne, le 2 Juillet 2020

Les Commissaires aux Comptes

Pour le Cabinet COGEPARC
Membre de PKF International


Stéphane MICHOU

Pour le Cabinet BOREL et ASSOCIES


Olivier DURAND